

RIVIÈRES VIVANTES DE NORMANDIE

LA LETTRE DE L'ASSOCIATION NORMANDIE GRANDS MIGRATEURS - N°7 - MARS 2019

**En direct
des départements**

Pages 4 et 5

NORMANDIE GRANDS MIGRATEURS

**L'association change
de statuts**

Pages 6 et 7

La truite de mer

EMBLÈME DES RIVIÈRES
NORMANDES

3, Rue de Bruxelles
14 120 Mondeville
Tél. 02 31 34 63 30



NORMANDIE
**Grands
Migrateurs**



Afin de mieux connaître la truite de mer, il est demandé aux pêcheurs de prélever ses écailles. Un film explicatif vient d'être mis en ligne.

La truite de mer,

EMBLÈME DES RIVIÈRES NORMANDES

C'est le poisson migrateur normand par excellence. Très présente dans les fleuves côtiers du nord et de l'est de la région, la truite de mer dispose même d'une rivière de prédilection, la Touques.

Très recherché par les pêcheurs, ce salmonidé grand migrateur amphihaline (qui alterne entre eaux douces et milieu marin) est le poisson mythique des rivières calcaires de Normandie. Sa stratégie d'adaptation est d'ailleurs remarquable, ce qui fait sa force et sa renommée. Son poids moyen oscille entre 1,5 et 4 kg (des sujets peuvent même atteindre 10 kg) pour une longueur de 45 à 75 cm. Particularité : contrairement à la plupart des saumons, beaucoup de truites de mer survivent à la reproduction et peuvent se reproduire plusieurs années consécutives.

Très présente dans les fleuves côtiers du nord et de l'est de la région sur les terrains calcaires, elle a même son cours d'eau fétiche, la Touques (60 km) qui coule dans l'Orne et le Calvados. C'est ainsi la première rivière française à truite de mer, l'une des meilleures en Europe.

Avec son chevelu inversé qui offre des zones de reproduction à proximité de la mer, le

bassin versant de la Touques (1 000 km de cours d'eau) est très favorable aux poissons migrateurs. C'est devenu un modèle de restauration de cours d'eau. Entre 1982 et 2009, plus de 70 obstacles ont été équipés ou effacés. « *Les efforts ont porté leurs fruits, constate Jérémie Corre, ingénieur halieute et responsable de Normandie Grands Migrateurs. Le potentiel d'habitats accessibles pour la reproduction est passé de 15 % à... 85 %.* »

Une tendance à la hausse

La mise en service en 2004 d'une nouvelle station d'épuration à Lisieux (amélioration de la qualité de l'eau) et la création en 2007 du Syndicat mixte du bassin versant de la Touques (restauration et entretien) ont aussi été des éléments positifs pour son évolution. Située à 32 km de la mer, la station de comptage du Breuil-en-Auge a enregistré plus de 70 000 truites de mer depuis 1999. Les chiffres annuels montrent une tendance globale à la hausse même si l'on note une forte

diminution des truites de grande taille de « *2 hivers passés en mer ou plus* » depuis 2012. Un peu plus à l'ouest, dans la Dives, la population est également conséquente avec un fort potentiel estimé. Là encore, de nombreux travaux de Rétablissement de la Continuité Écologique (RCE) y ont été menés. Dans l'Eure, département voisin, elle est aussi une vedette avec un potentiel très important sur le bassin de la Risle. « *La truite de mer est LE poisson migrateur du département de l'Eure. Malheureusement la présence de certains ouvrages hydrauliques limite le développement des populations et la colonisation de ce poisson de façon plus importante, souligne Germain Sanson, directeur de la Fédération de l'Eure pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique. La Fédération, consciente de ce potentiel, a engagé depuis plusieurs années des moyens humains et financiers importants afin de travailler sur la libre circulation des migrateurs dans les cours d'eau. Notre objectif est que l'Eure devienne*



Son poids moyen oscille entre 1,5 et 4 kg (des sujets peuvent même atteindre 10 kg) pour une longueur de 45 à 75 cm.



La Touques (60 km), qui coule dans l'Orne et le Calvados, est ainsi la première rivière française à truite de mer, l'une des meilleures en Europe.

Dans l'Eure, la truite de mer est aussi une vedette avec un potentiel très important sur le bassin de la Risle.

une nouvelle destination de tourisme halieutique. »

Car, pour bon nombre de professionnels de ce secteur, cette pêche s'avère très positive. Dans la vallée de la Touques, l'activité permet clairement de doper la fréquentation touristique en dehors de la période estivale (mai/juin puis septembre/octobre). Elle profite, notamment, aux gîtes de pêche ainsi qu'à quelques autres structures d'hébergement et de restauration. Ce qui signifie que les retombées économiques pour le territoire se chiffrent en dizaines, voire centaines de milliers d'euros chaque année.

Pas facile à pêcher

« La Touques est une belle vitrine. Avec son niveau d'eau soutenu et sa forte population, il y a de quoi se faire plaisir. La truite de mer est très puissante, de bonne taille et se bat vraiment. Elle n'est pas facile à pêcher, se cache et aime les endroits profonds et ombragés », analyse Gaël Even, spécialiste du fleuve et de ce poisson migrateur. Seul bémol, son entretien. « C'est un linéaire très long. Je sais que c'est difficile pour les pêcheurs qui en ont la charge mais certains parcours seraient plus faciles à emprunter s'ils étaient mieux entretenus. »

Reste encore à percer quelques mystères de cette truite de mer. « Il nous faut savoir ce qui se passe en zone côtière et en mer pour mieux gérer cette espèce », indique Jérémie Corre. L'un des objectifs du programme Samarch (Gestion des salmonidés autour de la Manche 2017-2022) est d'ailleurs d'améliorer la gestion et la

connaissance de la truite de mer (lire *Rivières vivantes de Normandie*, N°6, juillet 2018). Dans ce cadre, l'opération « Prélevez des écailles et adressez-les nous » vise justement à mobiliser les pêcheurs pour accroître encore les informations à son sujet (lire en encadré). À vos enveloppes. 

LE CHIFFRE

5 982

C'est le nombre de truites de mer comptabilisées à la station de comptage du Breuil-en-Auge, dans le Calvados pour l'année 2018.

Ses écailles pour mieux la connaître !

Elles en disent long sur la truite de mer. Grâce à l'étude de ses écailles, à partir des stries de croissance (la scalimétrie), il est possible de déterminer l'âge d'un poisson, son temps passé en mer, en rivière, le nombre de reproductions ainsi que sa rivière de naissance via des analyses ADN... Afin de mieux la connaître, il est demandé aux pêcheurs de prélever ses écailles (sur le flan du poisson, en arrière de la nageoire dorsale et juste au-dessus de la ligne latérale), de les déposer dans une enveloppe (une seule par individu) et de les transmettre aux associations migrateurs ou aux Fédérations de Pêche. Il reviendra aux scientifiques de les analyser.

www.youtube.com/watch?v=64va8Wawcmk&t=

INTERVIEW

« Il faut initier une pêche participative et responsable »

Arnaud Richard

Agence française pour la biodiversité (AFB)
Direction interrégionale Hauts-de-France Normandie
Chargé de mission Appui à la planification et aux acteurs

Quelle est la situation de la truite de mer en Normandie ?

La Normandie est la première région de France pour cette espèce. Les rivières calcaires depuis la Dives jusqu'à la Bresle lui sont plus propices qu'au saumon. Elles offrent une très bonne habitabilité avec l'accès à des zones favorables pour sa reproduction. La faible amplitude thermique de l'eau et des vitesses de courant moyennes à fortes jouent aussi en sa faveur. Quant au taux de retour après sa migration marine, il est de 20 % pour la truite (un chiffre stable depuis 30 ans), alors que le saumon atteint péniblement les 8 % (un chiffre divisé par 3 en 40 ans et qui baisse continuellement). Mais la situation des rivières est très contrastée : la Touques qui a été décloisonnée depuis 25 ans, avec une centaine d'obstacles à la migration supprimés ou aménagés, comptabilise 5 000 à 7 000 truites par an tandis que la Risle, toujours barrée à Pont-Audemer, n'enregistre que 200 truites. Ce verrou en fond d'estuaire sera ouvert cette année.

Quelles sont les actions prioritaires à mener ?

Le Rétablissement de la Continuité Écologique (RCE) est l'action de base sur laquelle les opérateurs peuvent être performants et efficaces. Quand ces travaux sont menés, le taux de réponse est très rapide, encore plus vite pour la truite de mer que pour le saumon. Pour le développement de l'espèce, l'action quasi unique est de lui offrir l'accès à des frayères. S'y ajoute la surveillance et le contrôle du braconnage. La Risle peut, avant 10 ans, retrouver 3 000 à 5 000 truites par an. Reste un souci à surveiller, ce sont les modifications des bassins versants et les problèmes de ruissellement. Il faut être vigilant car c'est la menace future.

Le programme Samarch a été lancé pour améliorer les informations sur cette espèce. Quel regard portez-vous sur cette initiative ?

La connaissance n'a jamais sauvé l'espèce mais elle est importante. De nouvelles données peuvent être précieuses. Il est bon que Normandie Grands Migrateurs s'y associe et mène des actions vis-à-vis des pêcheurs. Il est important d'arriver à initier une pêche participative et responsable. Il faut faire remonter des informations aux gestionnaires. Il est nécessaire de montrer aux pêcheurs que leur activité de loisir, légitime et louable, doit aussi comporter une dimension participative très utile pour qu'elle puisse durer. Qu'ils participent à la récolte d'informations est une très bonne chose. 

Noireau : un grand programme pour le retour du saumon



CALVADOS

La suppression l'automne dernier du seuil de Pont-Erembourg marque une étape dans les opérations de restauration écologique du Noireau, engagées en 2017. L'enjeu est de taille pour le retour du Saumon atlantique et de l'Anguille européenne, espèce en voie d'extinction.



Deux jours de chantier pour un budget de 6000 € ont été nécessaires pour supprimer cet ouvrage, situé à quelques kilomètres de Condé-sur-Noireau et figurant parmi une quarantaine d'ouvrages (seuils et barrages essentiellement) recensés en 2015 sur le seul bassin du Noireau. Les opérations, sous maîtrise d'ouvrage de la Fédération du Calvados pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique, avec assistance à maîtrise d'ouvrage de Normandie Grands Migrateurs, devraient permettre de retrouver des conditions écologiques satisfaisantes sur le secteur. « Le site était notamment un point de blocage important pour les remontées d'anguilles, avec une hauteur de chutes de 50 centimètres et les habitats courants habituellement rencontrés sur le Noireau laissaient place à une zone d'eaux stagnantes peu propices à la vie aquatique », souligne Maxime Potier, chargé de mission restauration des cours d'eau à Normandie Grands Migrateurs.

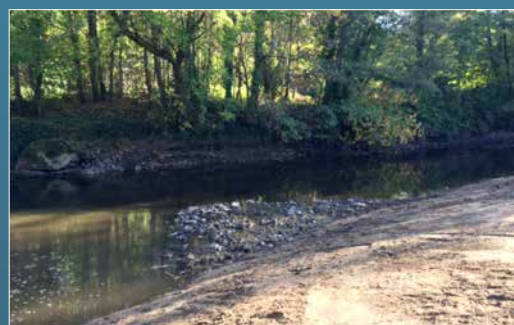
Favoriser le retour du saumon

Les effets devraient se faire sentir à court terme. À une cinquantaine de mètres en amont, un radier s'est déjà reconstitué, là où auparavant le courant avait disparu au profit d'une zone d'eau profonde. « Il est fort probable que des tacons (juvéniles de Saumon) colonisent rapidement le site », apprécie Maxime Potier. Le retour du saumon dans l'Orne et ses affluents est en bonne voie. 876 saumons adultes ont été comptabilisés en 2016 à la station de comptage de May-sur-Orne et l'Agence Française pour la Biodiversité attend 1500 à 2000 géniteurs en 2019/2020. « C'est le signe que les efforts paient. Il faut continuer à favoriser l'accès aux zones de reproduction et rétablir un milieu qui sera propice au saumon mais également à l'ensemble des espèces d'eaux vives. »

Comme à Pont-Erembourg, 19 ouvrages auront ainsi été traités entre 2017 et 2019 sur le bassin du Noireau dans le cadre d'une action concertée de grande ampleur (lire en encadré). 



Le seuil de Pont-Erembourg avant son arasement.



Après.

Une action concertée

Les travaux de restauration de la continuité écologique engagés depuis 2017 sur le Noireau sont le fruit d'un plan d'action concerté impliquant de nombreux acteurs locaux. Son point de départ est une étude menée en 2015 par l'Agence de l'eau Seine-Normandie et la Fédération de l'Orne pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique, visant à établir un état des lieux des ouvrages et proposer des pistes d'aménagements ou de suppression pour certains. « Ce diagnostic a pointé la nécessité de coordonner l'action des acteurs du bassin du Noireau,

pour mettre en place rapidement un programme efficace », complète Maxime Potier. Dans ce dispositif, Normandie Grands Migrateurs assure des missions d'assistance à maîtrise d'ouvrage.

Les acteurs de la concertation : Domfront-Tinchebray Interco, Intercom De la Vire au Noireau, Flers Agglo, les Fédérations pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique de l'Orne et du Calvados, Normandie Grands Migrateurs, La CATER de Normandie, L'Agence de l'Eau Seine-Normandie, L'Agence Française pour la Biodiversité, les DDT(M) du Calvados et de l'Orne.



MANCHE

Il faut sauver la mulette perlière !

Le Syndicat intercommunal d'aménagement et d'entretien de la Sienne (SIAES)* a réintroduit 2 500 individus dans le cours de l'Airou cet été. Le résultat d'une vaste opération partenariale de sauvegarde de cette espèce menacée.



Réintroduction de Mulettes.



Heureux hasard. C'est à l'occasion d'une partie de pêche que la présence de la mulette perlière a été découverte dans un affluent de la Sienne, en 2007. Grâce à des prospections plus poussées du centre permanent d'initiatives pour l'environnement (CPIE) des Collines normandes, environ 250

individus ont été repérés sur 6 km. « Ils étaient âgés de 80 à 100 ans, ce qui atteste de la présence ancienne de l'espèce dans l'Airou », note Loïc Rostagnat, technicien au SIAES*. L'une des particularités de cette moule d'eau douce est son lien avec les salmonidés autochtones, principalement la truite fario mais aussi le saumon, sur

lesquels elles s'accrochent les premiers mois de leur vie. Comme eux, la mulette perlière a aussi besoin d'une excellente qualité d'eau pour vivre.

Dans le cadre du programme européen Life mené à partir de 2010, il a été décidé de donner « un coup de pouce » à l'espèce, en réintroduisant des individus dans le cours d'eau. Après la construction d'une station d'élevage en Bretagne pour la culture de nouveaux individus, les premiers lâchers ont pu avoir lieu dans les affluents concernés. L'été dernier, 2 500 moules perlières ont été réintroduites dans l'Airou. « Nous ne pourrions voir les résultats que dans 15 à 20 ans, souligne Loïc Rostagnat. Mais la mulette est une espèce parapluie : si les actions que nous menons marchent sur elle, elles seront bénéfiques pour toutes les autres ». D'autant que, comme tous les bivalves, la mulette contribue elle-même, grâce à ces capacités de filtration, à améliorer la qualité de l'eau. « Cela peut avoir un impact lorsque la population est suffisamment importante dans le cours d'eau ». Un cercle vertueux. 🐟

* Le Syndicat intercommunal d'aménagement et d'entretien de la Sienne regroupe cinq communautés de communes du bassin versant de la Sienne qui ont transféré la compétence au syndicat pour la gestion des cours d'eau.



ORNE

Continuité écologique : les propriétaires s'engagent

Sur le bassin de la Dives, la Fédération de l'Orne pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique (FOPPMA) pilote le démantèlement ou l'aménagement d'ouvrages infranchissables. Exemple à Fontaine-les-Bassets, où le fleuve a retrouvé son lit originel...

Maitre d'ouvrage des travaux menés sur le bassin de la Dives pour rétablir la continuité écologique du fleuve (classé en liste 2 au L 214.17 pour la restauration de la continuité écologique), la Fédération de pêche a réalisé une étude pour les propriétaires des ouvrages sur les deux moulins de Fontaine-les-Bassets et Mandeville, « deux ouvrages infranchissables et les plus en aval du département », explique Jérôme Jamet, responsable technique de la FOPPMA. Les résultats, rendus en 2017, ont convaincu le propriétaire du moulin de Fontaine-les-Bassets de supprimer cet ouvrage. Le chantier, d'un montant de 59 000 € financés en totalité par l'Agence de l'eau

Seine-Normandie, a été mené pendant l'automne dernier. Le déversoir et le bief du moulin ont été démolis, tandis que l'ancien lit a été nettoyé pour permettre au fleuve de le réintégrer. Sept radiers ont aussi été créés grâce à l'apport de matériaux (350 T.), pour lui redonner du fond et de la dynamique. « En amont, nous avons décidé de laisser la Dives se rééquilibrer naturellement, dans les trois ans à venir », note Jérôme Jamet. Les populations de truites, qui peuplent déjà le bassin, devraient refaire leur apparition. Côté migrants, « il y a encore d'autres ouvrages infranchissables à aménager avant de les voir revenir », concède le responsable technique de la FOPPMA.

Le Moulin de Mandeville, situé un peu plus en aval, est l'un d'entre eux. Des négociations sont actuellement en cours avec le propriétaire afin de trouver un accord sur les aménagements à réaliser. 🐟



« Normandie Grands Migrateurs » L'association change de statuts

Depuis le 14 novembre dernier, Normandie Grands Migrateurs s'est dotée de nouveaux statuts. Ce choix stratégique s'est exprimé au profit d'un élargissement de la structure, ouverte aux Associations Agréées de Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques (AAPMA) et adhérents individuels, notamment pêcheurs de grands migrants.

LE CHIFFRE

30 000 KM

Avec de nombreux fleuves côtiers, zones de marais et ruisseaux en tête de bassin, la Normandie dispose d'un réseau hydrographique très dense (près de 30 000 km) et toujours proche des embouchures. La région compte par ailleurs 600 km de côtes.

Normandie Grands Migrateurs (NGM) a aujourd'hui 4 ans d'existence. L'association dont la mission est de contribuer à la sauvegarde et à la restauration des populations de poissons migrants amphihalins ainsi qu'à la restauration des milieux aquatiques et à la mise en continuité écologique et sédimentaire des rivières, peut mettre en avant son bilan positif. « NGM est aujourd'hui un acteur bien implanté dans le paysage normand et reconnu par les acteurs au niveau régional, national, voire même international si l'on en juge par les sollicitations à participer à des conférences comme récemment en Suède », se félicite Gaël Even, président de NGM.

POURQUOI CE CHANGEMENT DE STATUT ?

La première raison est naturellement politique avec la prise en



Stand de sensibilisation sur les poissons migrants.

compte de la création de la grande Normandie et l'adhésion de la Fédération de l'Eure au sein de NGM. Elle est ensuite économique, Normandie Grands Migrateurs est une petite structure comprenant deux salariés qui doit alors s'appuyer sur les compétences et les moyens de ses partenaires et de ses adhérents. « NGM, au-delà de son apport scientifique, continuera à être une plateforme d'échanges et un créateur de liens entre les acteurs du territoire. »

UN CONSEIL D'ADMINISTRATION ORGANISÉ EN TROIS COLLÈGES

La modification des statuts s'accompagne de la création de trois collèges représentant les Fédérations pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique, les Associations Agréées de Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques (AAPMA) et les adhérents directs (personnes physiques).

Focus

Normandie, territoire exceptionnel pour les poissons migrateurs

Baie du Mont-Saint-Michel, Sées, Sélune, Vire, Orne, Touques, Risle... sont autant de territoires normands à très forts enjeux pour les poissons migrateurs. En effet, les rivières de Normandie offrent des milieux privilégiés pour les poissons migrateurs amphihalins et notamment les grands migrateurs⁽¹⁾. Les effectifs de saumons, truites de mer, et aloses sont même en augmentation depuis les années 2000 grâce aux efforts réalisés pour la restauration des cours d'eau normands. La région comporte par ailleurs de nombreuses zones de marais qui constituent des milieux privilégiés pour l'anguille.

Toutefois, comme de nombreuses rivières françaises, les rivières normandes connaissent des problèmes de qualité d'eau et gardent les stigmates d'un passé industriel avec la présence de nombreux ouvrages transversaux, empêchant ou perturbant l'accomplissement des cycles biologiques de nombreuses espèces de poissons, notamment les grands migrateurs.

⁽¹⁾ Saumon atlantique, Truite de mer, Lamproies, Aloses, Anguille européenne



Forum international organisé par NGM au Mont Saint-Michel les 16 au 18 mai 2018.



Pêche électrique de truitelles organisées pour des analyses génétiques

NORMANDIE GRANDS MIGRATEURS

Budget annuel : 170 000 euros

Les financeurs institutionnels :
Agence de l'eau Seine-Normandie,
Région Normandie, Fédération Nationale
de la Pêche en France et Union Européenne.

« Au conseil d'administration, cinq sièges seront réservés par collège, précise Gaël Even. L'association ouvre ainsi sa gouvernance à tous les acteurs du territoire. Notre objectif est de fédérer les AAPPMA, mais aussi les pêcheurs, au côté de leurs fédérations qui se situent sur les principaux fleuves côtiers. NGM doit être une association au plus proche du terrain et des problématiques locales. »

Cinq AAPPMA du Calvados très concernées par les grands migrateurs (l'Hameçon Versonnais, la May-Enne, la Société de pêche de Lisieux, la Truite Condéenne et l'UGGC) ont déjà adhéré à NGM nouvelle

formule, plusieurs autres ont d'ores et déjà manifesté leur souhait de rejoindre l'association. « Ils contribueront et bénéficieront des actions mises en place par l'association (appui technique, expertise, assistance à maîtrise d'ouvrage, organisation de manifestations...). Ils pourront être impliqués dans des programmes régionaux, nationaux voire internationaux comme le programme scientifique Interreg Samarch. Ils seront également bénéficiaires des nombreux outils de communication de NGM : exposition itinérante, journal, newsletter, site internet, réseaux sociaux... sur lesquels

ils seront présents », met en avant Jérémie Corre, responsable de l'association. Une association jeune qui a déjà fait ses preuves et qui souhaite évoluer afin de remplir ses missions. « Outre l'élargissement statutaire de l'association, une réflexion est aujourd'hui menée sur l'évolution de la gouvernance des migrants au sein du bassin Seine-Normandie. Cette réflexion devra conduire à préserver la lisibilité d'une politique migrants régionale et de la spécificité des fleuves côtiers normands » conclut Gaël Even. 🐟



2 QUESTIONS À

Jean-Paul Doron, 1^{er} vice-président de la Fédération Nationale de la Pêche en France, Président de la Fédération de l'Orne pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique

Quel regard après trois années d'actions de NGM ?

Répondant à l'attente politique prioritaire de nos structures, le bilan est particulièrement positif en ce qu'il a permis de renforcer la lisibilité des actions migrants portées par les Fédérations de Pêche adhérentes. De plus, les orientations de l'association ont permis de renforcer la communication vers le public. Celle-ci n'était pas coordonnée au niveau régional et manquait cruellement de moyens, d'outils et de vecteurs de communication 2.0. entre autre (site Internet dédié, page Facebook 2.0. lettre d'information, dépliant, journées migrants...).

Par ailleurs l'association a porté la création d'un observatoire des poissons migrants et assuré la bancarisation des données, en les centralisant et les organisant pour les valoriser auprès des partenaires et du public. Enfin, et outre le programme SAMARCH dans lequel elle est impliquée, l'association est impliquée à l'International (Dam Removal Europe, World Fish Migration Day).

Comment voyez-vous l'avenir des poissons migrants en Normandie ?

Dans le contexte de changement climatique, les fleuves côtiers normands s'affirment à l'échelon

national et européen comme des axes prioritaires de migrations et de conquête par les poissons migrants. Outre les populations déjà présentes, l'écriture et le portage d'une stratégie régionale est plus que jamais indispensable. Certains axes jusqu'ici inaccessibles par la présence de grands barrages hydroélectriques vont prochainement être ré-ouverts aux migrants (Sélune en baie du Mont-Saint-Michel). Les perspectives d'avenir des migrants sur notre territoire normand n'ont jamais été si importantes.

AU FIL DE L'EAU

Évènements

Dam Removal Workshop en Suède

Les 24, 25 et 26 Septembre avaient lieu les rencontres annuelles du mouvement Dam Removal Europe, qui cette année a rassemblé plus de 140 personnes venues de 25 pays différents. À l'occasion de ce colloque, NGM a réalisé un exposé sur l'importance des données et des suivis sur les poissons migrateurs comme outils d'aide à la décision pour des projets de restauration de la continuité écologique.

Troisièmes rencontres techniques de NGM

Ces troisièmes rencontres organisées au lycée agricole d'Argentan ont réuni plus de 110 personnes dont de nombreux étudiants. Tout au long de la journée des présentations ont permis de faire un tour d'horizons des principales actions mises en œuvre au cours de l'année pour les grands migrateurs. Rendez-vous dans l'Eure fin 2019 !

Connaissance des migrateurs

Indices abondance saumon en forte baisse

Les indices abondance en juvéniles de saumon en Normandie occidentale sont

globalement faibles en 2018, c'est la quatrième plus mauvaise année depuis le début des suivis. Les conditions environnementales (crues hivernales et printanières importantes puis étiage estival sévère) pourraient expliquer en partie ces résultats.

Vie marine des truites de mer

Dans le cadre du programme Samarch, 4 balises qui avaient été placées sur des truites de mer ont été récupérées. Les premières analyses de ces balises qui enregistrent des données environnementales (pressions, températures ...) montrent des résultats très intéressants sur les profondeurs d'évolution des poissons.

Plus d'infos :

www.samarch.org/unravelling-the-mysteries-of-sea-trout-at-sea/

LE CHIFFRE

3,84

milliards d'euros. C'est le budget prévu sur 6 ans pour reconquérir la qualité de l'eau et s'adapter au changement climatique dans le cadre de la mise en œuvre du 11^e programme d'intervention de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie intitulé programme « Eau et climat ».

Plus d'infos :

www.eau-seine-normandie.fr



Les actes du colloque Samarch

Le Forum SAMARCH qui s'est déroulé du 16 au 18 Mai 2018 au Mont-Saint-Michel a réuni plus de 150 personnes venues de toute la France, du Royaume-Uni et d'Irlande. Cet événement a été riche en présentations et échanges autour des salmonidés migrateurs de la Manche. Vous pouvez maintenant consulter les actes du forum sur le site Internet de NGM :

www.normandiegrandsmigrateurs.fr/forum-international-samarch-2

Et retrouvez également l'ensemble des présentations réalisées au Forum

L'AGENDA

2019

Année internationale du saumon

En participant à l'année internationale du saumon, la France affiche sa volonté de collaborer et de prendre en considération les recommandations de l'Organisation de Conservation du Saumon de l'Atlantique Nord (OCSAN/NASCO) en matière de gestion du saumon atlantique.



13 avril

Ouverture anticipée de la pêche à l'Alose sur la Vire, la Taute et la Douve uniquement à la mouche artificielle fouettée.

Plus d'infos :

www.manche.gouv.fr/Politiques-publiques/Mer-littoral-et-peches/Peche-en-eau-douce

25 et 26 mai

Arrivée de la course à la voile Normandy Channel Race sur le port de Caen

À cette occasion, NGM tiendra un stand de sensibilisation sur les poissons migrateurs. Plus d'infos :

www.normandy-race.com

2 juin

Journée nationale de la Pêche

À l'occasion de cette grande fête de la Pêche, de nombreuses fédérations départementales et AAPPMA organisent des animations afin de faire découvrir ce loisir au grand public.

6 juillet

Fête des poissons migrateurs

Cette journée organisée cette année sur la Touques par NGM en collaboration avec la Fédération de Pêche du Calvados et des AAPPMA du département sera l'occasion pour tous les passionnés de venir découvrir différentes techniques de pêche et d'en apprendre plus sur la vie et les mœurs de la Truite de mer.

Plus d'infos :

www.normandiegrandsmigrateurs.fr